

Le Canada devrait créer le poste de dirigeant principal de la technologie (DPT)

La technologie et ses retombées jouent un rôle croissant dans nos vies. Des progrès sont en cours, mais les gouvernements ne réagissent pas toujours à ses implications sociales et politiques et connaissent mal l'impact de leurs décisions et des nouvelles mesures législatives sur l'innovation et l'utilisation de la technologie.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'a pas de bureau désigné qui pourrait lui donner des conseils sur les tendances de la technologie et l'impact éventuel de celle-ci sur la compétitivité de notre pays. Les changements technologiques sont rapides et la complexité de la technologie est telle qu'il est parfois difficile de comprendre les ramifications de ces changements et de savoir comment y répondre. Il est également difficile de saisir les effets négatifs que pourraient avoir sur notre avenir, nos entreprises et nos modes de vie des lois et des politiques autrement bien intentionnées. En ne répondant pas rapidement et adéquatement, notamment en modifiant les lois sur la propriété intellectuelle pour faciliter l'adoption de certaines technologies ou assurer qu'elles dégageront les avantages prévus, nous pourrions manquer l'occasion d'améliorer la productivité, l'innovation et l'efficacité – trois piliers d'une économie solide.

Étant donné l'évolution rapide de la technologie au cours de la dernière décennie, les pays qui en comprennent les tendances et les avantages économiques et l'ont adoptée ont un avantage concurrentiel par rapport aux pays qui tirent de l'arrière dans ce domaine.

Le repérage et la compréhension des tendances technologiques sont importants, car ils permettent aux gouvernements de mettre en place les infrastructures, politiques, services et lois appropriés au 21^e siècle.

L'administration Obama des États-Unis a récemment nommé son premier DPT. Cette nomination dénote clairement l'engagement de ce pays à l'égard de la technologie. On s'attend à ce que le bureau du DPT joue un rôle important et, notamment, à ce qu'il crée de nouveaux niveaux de transparence et d'accès aux organismes gouvernementaux, préconise des politiques qui renforceront la croissance, l'innovation, la compatibilité des principales fonctions gouvernementales, la communication et, avant tout, la sécurité.

Le Canada devrait nommer son propre DPT et le mandater pour prodiguer des conseils au gouvernement en ce qui a trait aux tendances de la technologie et à son interrelation avec les lois et politiques.

Le DPT aurait de l'expérience et de solides connaissances en science et technologie, comprendrait les outils et tendances actuels de la technologie et saurait où ces tendances se dirigent et comment elles affecteront les citoyens et les entreprises.

Son savoir mènerait à l'adoption de lois et de politiques plus efficaces concernant la propriété intellectuelle, Internet, les nouveaux médias, l'environnement, le respect de la vie privée et la sécurité. Le DPT aiderait le gouvernement à replacer les activités de lobbying de divers groupes dans leur contexte. Il contribuerait également à prévenir les conséquences non intentionnelles susceptibles d'émaner des lois et à éviter les lois bien intentionnées, mais peu judicieuses.

Le DPT aiderait le gouvernement à interpréter les tendances de la technologie, à comprendre leur impact sur les questions pratiques, leurs ramifications et les possibilités qu'elles soulèvent. Puis, il contribuerait à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques axées sur ces tendances et destinées à en tirer parti. Il ne participerait pas à l'approvisionnement en technologies ou en ressources connexes et rationaliserait les fonctions gouvernementales en renforçant l'efficacité et l'innovation. Au niveau stratégique, il mettrait en valeur l'innovation technologique pour aider notre pays à atteindre ses grandes priorités, qu'il s'agisse de créer des emplois, de réduire le coût de l'état ou d'assurer la sécurité de notre nation. Le DPT travaillerait étroitement, à un niveau tactique, avec l'actuel dirigeant principal de l'information (DPI) pour établir les politiques en matière de technologie et utiliser celle-ci pour renforcer la sécurité, assurer la transparence et réduire les coûts.

L'objectif pour le gouvernement serait de demander des conseils au DPT sur les projets de loi et les politiques de tous genres et d'obtenir son aide pour les interpréter et les replacer dans leur contexte. Le moment est venu pour le Canada de créer ses propres visions technologiques de pointe de même qu'un environnement qui favorise et encourage le développement et l'utilisation de technologies innovatrices.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral crée un poste de dirigeant principal de la technologie dont le titulaire jouerait initialement un rôle consultatif auprès du premier ministre et le dote au plus tard en octobre 2010.